



## PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Un formulaire dématérialisé de candidature sera à disposition à partir de 1er Janvier sur le site [tourdeleure.fr](http://tourdeleure.fr) .

Pour valider sa candidature, l'équipe candidate devra *obligatoirement* le retourner avant le **28 Février**

## SÉLECTION DES ÉQUIPES

La sélection des équipes participantes sera communiquée :

- Fin Février pour les 4 équipes étrangères
- Mi-Mars pour les 24 équipes françaises

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'organisation n'est pas en mesure d'accorder une aide financière aux équipes participantes.

Dés la réception de votre candidature , un dossier de présentation vous sera adressé.

Pour faciliter l'organisation de votre déplacement et si les conditions sanitaires nous l'autorisent, nous vous proposerons des prestations d'Hébergement et de Restauration, à prix coutant.

Il n'y aura pas obligation d'y souscrire.